

Demande déposée le 27/12/2023	
Par :	Monsieur DAUNAY Thomas Madame VALLIENNE Océane
Demeurant à :	Le Grand Aunay 72210 ROEZE SUR SARTHE
Sur un terrain sis à :	Le Grand Aunay 72210 ROEZE SUR SARTHE
Cadastré :	A 719, A 720, A 721, A 724
Nature des Travaux :	Modification de façade et de toiture

**N° DP 072 253 17 Z0025 M01**

Affiché le : 15/02/2024

Destination : Habitation

**Le Maire de la Commune de Roëzé-sur-Sarthe,**

Vu la déclaration préalable modificative présentée le 27/12/2023 par Monsieur DAUNAY Thomas et Madame VALLIENNE Océane, visant à *modifier le nombre de châssis de toit côté Sud (3 châssis de toit de 134 x 98 cm au lieu de 4, suppression du châssis de toit de 55 x 78 cm) et à supprimer la baie vitrée 220 x 225 cm prévue à la place d'une porte et d'une fenêtre en façade Sud, et le châssis semi-fixe prévu à la place de la porte de grenier en pignon Est,*

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30/01/2019,

Vu l'arrêté en date du 04/08/2017 accordant la déclaration préalable,

**ARRETE**

**ARTICLE UNIQUE :** La présente Déclaration Préalable MODIFICATIVE est **ACCORDÉE** sous réserve du respect des conditions suivantes :

- *Toutes les prescriptions et/ou observations émises dans la déclaration préalable initiale, non modifiées, sont maintenues.*

Roëzé-sur-Sarthe, le 25 janvier 2024



**Le Maire, Mme Catherine TAUREAU**

Date d'affichage du dépôt :

Transmis à la Préfecture le :

Notifié au pétitionnaire le :